

Demande de retrait de prestations en matière de prévoyance en cas de décès

Monsieur Madame

(ci-après **titulaire de la prévoyance**)

Nom	Prénom
Adresse	NPA Ville
Date de naissance	Nationalité
Etat civil	Profession
Numéro compte d'épargne Prévoyance Cornèr Troisième Pilier	Numéro AVS
Monsieur Madame (ci-après demandeur)	Monsieur Madame (ci-après demandeur)
Nom et prénom	Nom et prénom
Adresse	Adresse
NPA Ville	NPA Ville
Numéro téléphone No. AVS	Numéro téléphone No. AVS
Relation avec le titulaire de la prévoyance	Relation avec le titulaire de la prévoyance

Le(s) demandeur(s) présente(nt) à la Fondation de Prévoyance Cornèr Troisième Pilier (ci-après la **Fondation**), la présente demande de retrait du crédit du compte de prévoyance indiqué ci-dessus suite au décès du titulaire de la prévoyance (conformément aux articles 5, 7 et 8 du Règlement).

Le(s) demandeur(s) joint/joignent les documents suivants prouvant le droit au retrait du capital de prévoyance :

Titulaire de la prévoyance marié

- Acte de décès
- Certificat d'héritier
- **Consentement du conjoint ou du partenaire enregistré (signature certifiée par un notaire)**

Titulaire de la prévoyance non marié

- Acte de décès
- Certificat d'héritier

Si un concubin n'est pas mentionné, avec sa signature, le(s) demandeur(s) confirme(nt) que le titulaire de la prévoyance n'a pas vécu en concubinat continu avec la même personne au cours des 5 dernières années précédant le décès.

Le(s) demandeur(s) déclare(nt) qu'il n' y a pas d'autres bénéficiaires autres que ceux indiqués dans la présente demande en tant que demandeurs.

Le titulaire de la prévoyance a vécu en concubinat avec la même personne au cours des 5 dernières années précédant le décès au moins

- Acte de décès
- Certificat d'héritier
- Contrat de location pour l'appartement en commun avec, le cas échéant, les deux signatures
- Certificat de résidence délivré par l'autorité chargée du contrôle des habitants de la municipalité de résidence prenant en compte les 5 dernières années

Personnes soutenues dans une large mesure par le titulaire de la prévoyance ou personne qui doit subvenir aux besoins d'un ou plusieurs enfants en commun

- Acte de décès
- Certificat d'héritier
- Copie de la déclaration des revenus des 5 dernières années du titulaire de la prévoyance ou de la personne qui doit subvenir aux besoins d'un ou plusieurs enfants en commun

Informations sur le concubin / sur les personnes soutenues dans une large mesure (si elles ne figurent pas parmi les demandeurs):

Concubin		Personne soutenue dans une importante mesure		Concubin		Personne soutenue dans une importante mesure	
Monsieur		Madame		Monsieur		Madame	
_____ Nom et prénom				_____ Nom et prénom			
_____ Adresse				_____ Adresse			
_____ NPA Ville				_____ NPA Ville			
_____ Numéro téléphone		_____ No. AVS		_____ Numéro téléphone		_____ No. AVS	
_____ Date de naissance				_____ Date de naissance			

La Fondation n'étant pas en mesure de déterminer s'il y a des bénéficiaires selon les termes de l'art. 2 al. 1, let. b, chiffre 2, OPP 3, elle doit s'appuyer sur les informations fournies par les demandeurs. Par "ayants droit", on entend:

- Les personnes physiques dont la subsistance était prise en charge de façon importante par le titulaire
- La personne qui a vécu en concubinat sans interruption avec le titulaire de la prévoyance au cours des 5 années précédant son décès (concubin)
- La personne qui doit subvenir aux besoins d'un ou plusieurs enfants communs

Chacun des demandeurs garantit la Fondation contre toute condamnation, au cas où cette dernière devrait verser des prestations à d'autres bénéficiaires sur la base de la convention de prévoyance. Les demandeurs répondent solidairement de cet engagement envers la Fondation. Chacun d'eux prend acte qu'avec le retrait du capital de prévoyance cesseront toutes les obligations de la Fondation dérivant de la convention de prévoyance et du fait que le capital versé est imposable.

Ordre de virement Le montant doit être versé sur le compte bancaire / compte courant postal suivant :

_____ Numéro de compte	_____ Compte auprès de	
_____ Au nom de	_____ Montant	_____ Devise

Avec avis au titulaire de la prévoyance

Cette demande doit être approuvée par la Fondation. Le(s) demandeur(s) doit/doivent présenter les documents précisés dans la liste jointe avec la demande de retrait. La Fondation est autorisée à effectuer des contrôles supplémentaires et à exiger des documents supplémentaires. Elle vérifie le droit du/des demandeur(s) au versement du capital de prévoyance sur la base des documents présentés. La Fondation est autorisée à effectuer des contrôles supplémentaires et à exiger des documents supplémentaires. Cette vérification ne pourra être effectuée que quand tous les documents requis auront été transmis à la Fondation.

Les signatures du/des demandeur(s), du conjoint ou du concubin enregistré doivent être authentifiées par un notaire.

_____ Lieu et date	_____ Signature(s) du/des demandeur(s)
_____ Lieu et date	_____ Signature(s) du/des demandeur(s)
_____ Lieu et date	_____ Signature(s) du conjoint ou du concubin enregistré